

Patrick MAUGARD

Président de l'Association des Maires de l'Aude

a le plaisir de vous inviter à participer à la troisième session  
de formation de l'année 2019 qui aura pour thème :

## LA COMMUNICATION PRÉ-ÉLECTORALE

Cette journée aura lieu le **lundi 3 juin 2019 à Carcassonne** (Salle Gaston Defferre – Hôtel du Département – Allée Raymond Courrière) **de 9h30 à 16h00.**

*Une seconde journée devrait vous être proposée au mois de septembre sur le secteur narbonnais.*

### PRÉSENTATION :

Les Maires et les élus souhaitent à juste titre communiquer sur leur bilan de mandat. Toutefois, des restrictions sont imposées par la Loi si cette communication est effectuée après le 1<sup>er</sup> septembre 2019. Au-delà de cette date, l'utilisation des moyens de la mairie sont interdits dans certaines conditions lors de la campagne électorale : personnel municipal, véhicules, salle polyvalente, site internet...

Les élus doivent, par ailleurs, être prudents lors d'inaugurations, présentation des vœux en 2020, articles dans le journal municipal, communiqués de presse, affichage, distribution de tracts... Toutes ces actions peuvent, si elles ne sont pas bien gérées, entraîner l'annulation des élections en cas de faible écart de voix...

Cette formation est destinée à éviter les pièges d'une communication mal maîtrisée.

### INTERVENANT :

Jacques MUSCAT, Ancien Directeur du Centre de Formation des Maires et Élus Locaux de l'Hérault

**Cette invitation s'adresse à l'ensemble des élus municipaux et communautaires audois ainsi qu'à leurs collaborateurs**

*Les formations proposées par l'Association des Maires de l'Aude sont gratuites et sont soutenues par Mairie 2000. Seule une participation est demandée pour la prise en charge du déjeuner.*

### COUPON REPONSE

NOM - Prénom..... Fonction.....

Collectivité.....

accompagné(e) de.....

se rendra à la formation « La communication pré-électorale » le lundi 3 juin 2019 à Carcassonne (Hôtel du Département) et participera au repas : OUI – NON      nombre de repas :.....  
x 28 € = .....€

Merci de retourner ce coupon par email [asso-maires-aude@orange.fr](mailto:asso-maires-aude@orange.fr)

ou par courrier AMA - Maison des Collectivités - 85 avenue Claude Bernard - CS 60050 - 11890 CARCASSONNE CEDEX